

Session des 13 - 14 et 15 février 2018

Organisation : Interco

Intervenante : Véronique Sauvage

Débat : Actualité Revendicative

Toujours les mêmes poncifs, qui plus est servis par un gouvernement censé renouveler la pensée politique :

- Les fonctionnaires seraient trop nombreux. Alors pourquoi les employeurs publics continuent-ils d'en recruter, malgré toutes les restrictions budgétaires, si ce n'est pour assurer les services publics qu'attendent d'eux la population, elle-même en croissance ? Chaque année la fonction publique doit administrer autour de 250 000 citoyens supplémentaires. Par ailleurs cette population est de plus en plus âgée : de 6,8% en 1998, les plus de 75 ans représentent aujourd'hui 9,2% de la population¹.
- Les fonctionnaires seraient immobiles. C'est oublier qu'à la territoriale notamment, avec les fusions de régions, d'intercommunalités et de communes, des dizaines de milliers d'entre eux ont changé d'employeur ces dernières années avec les réorganisations que cela suppose. C'est ignorer qu'ils n'ont même pas à leur disposition une bourse unique de l'emploi public !
- Les fonctionnaires seraient tous payés pareil. C'est méconnaître les dispositifs de bonification indiciaire et autres compléments indemnitaires, servis selon la fonction ou le « mérite », dont il y aurait par ailleurs beaucoup à dire... et qui sont un autre frein puissant à la mobilité interministérielle ou inter-fonctions publiques.
- Les fonctionnaires ne feraient pas partie de la population active, puisqu'au contraire des salariés du privé qui bénéficient d'une hausse de pouvoir d'achat à l'occasion de la baisse de la CSG, le leur diminue inexorablement.
- Des contractuels apporteraient plus de souplesse aux recrutements. Mais ils représentent déjà un agent public sur 5 et leur recrutement se multiplie ces dernières années !
- Des missions de service public seraient remplies de façon plus efficace si elles étaient confiées au secteur privé. Ah oui ? Lesquelles ? Sans doute en trouve-t-on, de façon marginale. Sûrement la complémentarité public-privé a-t-elle parfois du bon pour pousser chacun au meilleur. Mais pourquoi de grandes villes réinternalisent-elles la gestion de l'eau ? Pourquoi la privatisation de la

restauration scolaire a-t-elle fait long feu ? Faut-il vraiment renoncer à des crèches, des centres de loisirs, des logements sociaux, des maisons de retraite publiques ? N'y aurait-il pas là un sérieux risque sur la qualité à coût comparable, l'égalité d'accès et la neutralité du service rendu ... et les dividendes que ne reversent pas le service public profitent directement à l'ensemble de la population !

Quelles sont alors les vraies questions qui se posent au programme Action Publique 2022 ? Elles sont simples mais fondamentales : quels services publics voulons-nous ? Pour qui ? Et quel prix sommes-nous prêts à les payer ? Car il y a une sorte de schizophrénie dans ce pays à se féliciter de services publics efficaces : sécurité publique, éducation, santé, déneigement des routes en temps réel... et à penser qu'ils pourraient ne rien coûter.

Tant mieux si le numérique, les progrès techniques ou des réorganisations bien pensées, c'est-à-dire pensées avec les agents, permettent d'être plus efficaces, mais ils ne remplaceront jamais des femmes et des hommes, dans des métiers où ils sont souvent au contact et au service direct de leurs concitoyens.

Voulons-nous des services publics qui s'adressent à tous et particulièrement aux plus fragiles, qui tissent et retissent la solidarité et la cohésion sociale, donnent à chacun·e sa dignité, et préviennent ainsi de la désespérance et des votes extrêmes ?

Si la réponse est positive, il faut alors consentir collectivement à plus et mieux d'impôt. Ce qui n'est possible que s'il est justement réparti : la question de l'équité fiscale, nationale comme locale, doit donc être un préalable à toute réflexion concernant l'action publique et les ressources qui lui sont dédiées. C'est l'heure de le redire avec force à ce gouvernement !

Les réflexions d'Action Publique 2022 telles qu'elles s'engagent, semblent privilégier les économies budgétaires au détriment d'une vraie réflexion sur les missions, le gouvernement ne se privant pas de provocations à l'encontre des agents publics, fallait-il rejoindre la journée de mobilisation intersyndicale prévue de longue date par la CGT ? (*Tiens, ça me rappelle quelque chose... ?!*)

L'Uffa, avec la fédération Interco, a décidé de répondre non à ce jour. Cependant nous devons collectivement être vigilants pour bien expliquer notre position et en donner les clés de compréhension, y compris stratégiques, aux militants. Et cela ne nous a pas empêchés ni ne nous empêchera de recourir à la manifestation ou à la grève sur des revendications précises et quand nous sommes en mesure de mobiliser comme dernièrement avec les personnels des prisons, des Ehpad et avec les travailleurs sociaux.

Sur Action Publique 2022, même imparfaits, le gouvernement nous ouvre des espaces de négociation où sans naïveté, nous pensons que nous pourrions mieux défendre les intérêts des agents que dans des « manifs unitaires » aux mots d'ordre immuables.

Il nous faut faire vivre le CPA, comme dans le secteur privé. Chaque agent public doit pouvoir utiliser son compte personnel de formation, bénéficier du conseil en évolution professionnelle, avoir accès à une seconde carrière, par nécessité ou par choix. Savez-vous qu'il n'existe pas de Fongecif pour 4 millions d'agents publics ?

Nous devons aussi améliorer les droits des contractuels, et vous verrez qu'alors les employeurs publics seront bien moins enclins à en recruter... Est-il normal que pour les contrats de droit public, il n'y ait aucune limite de quotité de travail, que les employeurs puissent abuser des durées courtes et renouveler sans fin les contrats ? Est-il normal de devoir attendre 6 ans pour passer en CDI ? Faut-il rappeler que ce type de contrats est imposé en grande majorité à des femmes ?

Nous parlerons aussi salaires. La priorité n'est pas d'individualiser des rémunérations qui le sont déjà largement et souvent de manière inéquitable et opaque, mais d'arrêter l'érosion du pouvoir d'achat et le gel du point en vigueur depuis 2010, à part les deux fois 0,6% d'avant présidentielles.

Nous aurons enfin beaucoup à dire sur le dialogue social et sur la volonté ou capacité des employeurs publics à être des employeurs responsables. Certes les instances existent et se réunissent, mais avec quels moyens d'information et d'expertise, et quelles marges de manœuvre ? Il est temps de généraliser dans la fonction publique la pratique de la négociation, quasi inexistante en tant que telle.

Les organisations syndicales qui protestent toujours et jamais ne s'engagent nous ont privé d'un accord QVT et, entre autres, d'espaces d'expression du personnel, n'est-il pas temps d'y revenir ? Car comme nous le disons à la CFDT, comme l'ont si bien révélé les 30 témoins du livre « L'autre trésor public », de vraies marges de progrès de l'action publique existent si l'on veut bien prendre en compte ce que les agents disent de leur travail.

A Interco, nous sommes convaincus que les agents publics, nos électeurs de la fin de l'année, attendent autre chose des syndicats que des « manif unitaires ». Il nous faut les écouter, continuer de leur faire connaître la CFDT, leur proposer de devenir adhérent-es, nous accorder sur les revendications que nous porterons et parfois savoir les mobiliser. Pour cela, nous n'aurons pas trop de toutes les forces de la CFDT !

ⁱ Source Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3305173#titre-bloc-13>